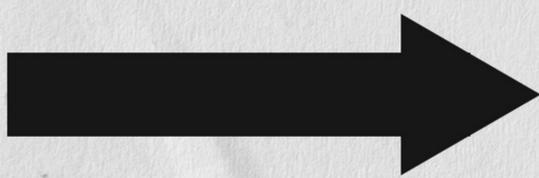




PARIS : UN HOMME SOUS OQTF LIBÉRÉ APRÈS AVOIR TENTÉ D'ATTAQUER UNE ÉCOLE MATERNELLE



**ILLÉGAL SUR LE TERRITOIRE, VIOLENT LORS DE SON
INTERPELLATION...**



LIBRE !

(SOUS CONTRÔLE JUDICIAIRE...)

**LA JUSTICE N'EST ELLE DÉFINITIVEMENT PLUS EN
CAPACITÉ DE PROTÉGER LES PLUS FAIBLES ?**